

# COMMUNE DE SERMAISES

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2018

Nombre de conseillers en exercice : 17 – Présents : 11 – procurations : 4 - Votants : 15

Le cinq juillet deux mille dix-huit à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. James BRUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 28 juin 2018

Présents : M. BRUNEAU James, Maire – Mme AUVRAY Chantal - M. BOHN Gérard – M. POISSON Joël - Mme PIETREMENT Janine, adjoints – M. BOUILLON Robert – M. ROSE Yannick – Mme PEURON Françoise - M. COULON Joël - M. RIVET Vincent - Mme LEMAIRE Audrey.

Absents excusés : M. CHALANDARD Jean-Louis qui a donné procuration à M. BRUNEAU James - M. MERCIER Denis qui a donné procuration à M. RIVET Vincent - Mme DELBONNEL Christine qui a donné procuration à Mme PIETREMENT Janine – Mme MACÉ Sophie qui a donné procuration à M BOUILLON Robert - M. PECQUENARD Denis - Mme DOZIAS Véronique.

Secrétaire de séance : Mme LEMAIRE Audrey

### I - OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 MAI 2018

Aucune observation n'est formulée. Le compte rendu est adopté à l'unanimité

### II – DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les propriétés de Mme MARTIN Antoinette situées 19 et 21, Enzanville,

**DÉCIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la maison appartenant à M. et Mme PERRAULT Julien située 3, résidence de la Prunette.

### III - C.C.D.P. – APPROBATION DES RAPPORTS DE LA CLECT AVANT TRANSFERT GEMAPI ET RESTITUTION DE LA GESTION DU PÉRISCOLAIRE AUX COMMUNES DE PITHIVIERS ET PITHIVIERS-LE-VIEIL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pithiverais, réunie le 30 mai 2018 actant l'évaluation des charges transférées liées à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ainsi qu'à la restitution de la gestion du périscolaire aux communes concernées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### IV – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU LOTISSEMENT DES PROMENADES – CONVENTION AVEC ORANGE POUR LES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Dans le cadre du projet des travaux d'enfouissement des réseaux du lotissement des Promenades, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée les devis estimatifs d'ORANGE pour les études des travaux de génie civil et d'équipements de communications électroniques pour les travaux de dissimulation du réseau de téléphone :

PROJET ORANGE - TRANCHE DES TRAVAUX	PART COMMUNE	PART ORANGE
TR1 - rue Croix Jean Dubois, bld des Promenades, allée du Berger, allée des Coquelicots	4 786,83	10 332,87
TR2 - allée des Marronniers, allée des Bleuets, 2 au 8 rue des Grands Champs	4 255,80	10 211,20
TR3 - rue du Chemin Bas, rue des Grands Champs	4 038,36	9 073,04
<b>TOTAL</b>	<b>13 080,99</b>	<b>29 617,11</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTENT** les devis estimatifs pour un montant total de **13 080,99 €** et **AUTORISENT** le Maire à signer les conventions avec ORANGE.

#### **V – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU LOTISSEMENT DES PROMENADES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU S.I.E.R.P. POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Dans le cadre du projet des travaux d'enfouissement des réseaux du lotissement des Promenades, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le devis estimatif du BET LEGRAND, maître d'œuvre, pour la dissimulation du réseau d'éclairage public.

Il précise que cet estimatif porte sur les tranches 1 et 2 des travaux avec la fourniture et la pose de 48 candélabres LED pour un montant de 76 800,00 € H.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**SOLLICITENT** auprès du S.I.E.R.P. une subvention au titre du programme 2019 pour la fourniture et la pose de **48 candélabres LED**.

#### **VI – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU – CHOIX DE L'ENTREPRISE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE**

Suite au rapport d'analyse des offres du bureau d'étude UTILITIES PERFORMANCE, maître d'œuvre, la commission d'appel d'offres réunie le 2 juillet 2018 propose de retenir l'offre du groupement TEOS/I2E d'un montant de 200 482,30 € H.T. pour la réalisation des travaux de réhabilitation du château d'eau.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**RETIENT** l'offre du groupement TEOS/I2E pour un montant de **200 482,30 € H.T.**

**AUTORISE** le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer le marché avec l'entreprise ainsi que toutes les pièces se rapportant au dossier.

**SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie une subvention au taux maximum

#### **VII – IMMEUBLE 14, RUE DE PARIS – RÉVISION DU LOYER AU 19.07.2018**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**FIXENT** à **386,29 €** à compter du **19 juillet 2018** le montant du **loyer mensuel** de l'immeuble 14, rue de Paris loué par Mme CIRET Sylvie pour son activité professionnelle.

#### **VIII – SPL INGENOV 45 – RACHAT DES ACTIONS PAR LE DÉPARTEMENT**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de céder l'intégralité de son action détenue au sein du capital de la Société Publique Locale Ingenov45 au profit du Département du Loiret qui s'en portera acquéreur à sa valeur nominale unitaire soit un montant total de **CINQ CENTS Euros (500,00 €)**.

#### **IX – AFFAIRES DIVERSES**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTÉ** le Devis des Ets COURTELLEMONT d'un montant de **9 238,80 € T.T.C.** pour les travaux de rénovation des menuiseries (côté cour) de l'immeuble 15, avenue de la gare.

#### **X – INFORMATIONS DIVERSES**

☞ Remerciements pour subvention 2018 : Société Sportive de Sermaises (foot) – Dynamic Gym – Karaté club Sermaises - Country Sarmate – Boxing Club Sermaises.

☞ Départ du Père Sébastien BRIERE du groupement de Malesherbes à partir du 01.09.2018 (nommé prêtre référent du groupement paroissial de Cléry-Saint-André – Porte de Sologne et recteur de la basilique Notre Dame de Cléry).

Au 01.09.2018, le prêtre référent du groupement paroissial de Sermaises sera le Père Messian HURET.

☞ M. le Maire fait part au conseil d'une future demande de Mme le Maire du Malesherbois tendant à obtenir une aide financière des communes pour la construction d'une nouvelle gendarmerie.

☞ Communication aux conseillers du bilan 2017 du « cinémobile »

☞ le 1<sup>er</sup> septembre prochain de 9 h à 10 h, une visite des locaux scolaires et périscolaires sera organisée pour les conseillers.



Le Maire,

James BRUNEAU